### **COMMUNE DE MOISSAC**

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 26 Septembre (26/09/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 septembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, Conseillers Municipaux

#### **ETAIENT REPRESENTES:**

M. Alain JEAN (représenté par Mme Marie DOURLENT), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. Jean-Paul NUNZI), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine LASSALLE), M. Richard BAPTISTE (représentée par M. Didier MOTHES), **Conseillers** 

Municipaux

ETAIT EXCUSEE : Mme Hélène DELTORT, Adjoint

M. Georges DESQUINES est nommé secrétaire de séance,

24 - 26 Septembre 2013

SYSTEME DE VIDEO-PROTECTION -- PORT DE L'UVARIUM SUR LE TARN -- DEMANDE DE SUBVENTION F.I.P.D.

Rapporteur: Madame BENECH

Vu le rapport de Monsieur le Maire proposant à l'assemblée de se prononcer sur :

• l'adoption du plan de financement prévisionnel du système de vidéoprotection du site du Port de l'Uvarium sur le Tarn, dont l'installation a été autorisée par arrêté préfectoral n° 2013192-0014 en date du 11 juillet 2013, • l'autorisation de solliciter le soutien financier du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

# Le Conseil Communal, Après en avoir délibéré, A 26 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, DOURLENT, FANFELLE, LASSALLE; MM. CHOUKOUD, JEAN)

 ADOPTE le plan de financement prévisionnel du système de vidéo-protection du site du Port de l'Uvarium sur le Tarn, comme suit :

Etat FIPD (40%)	The state of the s	5 766,00 €
Fonds propres (60%)		8 651,00 €
	Total	14 417,00 €

• AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Pour copie conforme

Le Maire

Moissac le 27 Septembre 2013





Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :